

Concours externe et interne d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Examen professionnel d'accès par voie d'avancement, au grade d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Session 2024

Rapport du Président du jury

I. Introduction

La session 2024 des concours externe et interne d'adjoint technique principal de 2^e classe a été ouverte par arrêté n°2023-121 du 18 avril 2023 pour **1167** postes, ainsi répartis entre les voies de concours, les spécialités et les disciplines :

Concours externe : **701 postes**

Concours interne : **466 postes**

La session 2024 de l'**examen professionnel** d'avancement de grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe a quant à elle été ouverte par arrêté n°2023-122 du 18 avril 2023.

Le CIG de la petite couronne a enregistré, pour les concours, **496** inscriptions. A la suite de la procédure d'instruction, **103** dossiers ont été rejetés et **393** candidats ont été admis à concourir.

Pour l'examen professionnel, **213** des **275** candidats ayant déposé une inscription ont été autorisés à subir l'épreuve écrite.

Les épreuves d'admissibilité se sont déroulées le **18 janvier 2024** dans les locaux du CIG Petite Couronne à Pantin.

Pour le concours interne et pour l'examen professionnel, les candidats admissibles ont ensuite été convoqués pour les épreuves pratiques et orales qui se sont déroulées d'octobre à décembre 2024. Pour le concours externe, les candidats ont été convoqué du 16 au 21 mai 2024 pour les épreuves orales,

I. Le jury

Le jury des concours et de l'examen professionnel, présidé par **Liakhat DJANY**, ingénieur territorial à Villeneuve-Saint-Georges était composé de 24 membres répartis en trois collèges paritaires (élus locaux, fonctionnaires territoriaux et personnalités qualifiées).

Karine MULLET, suppléante au président du jury, ingénieur territorial principal à Nogent-sur-Marne

Soufiane EL MOUNAFIS, désigné par tirage au sort parmi les représentants du personnel à la Commission Administrative Paritaire, représentait la catégorie C.

Le jury s'est réuni le **mardi 19 mars 2024** pour statuer sur l'admissibilité et le **mardi 10 décembre 2024** pour établir la liste des candidats définitivement admis.

III. Le cadre réglementaire

- **Décret n°2016-596 du 12 mai 2016** relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale.
- **Décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié** relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant diverses dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale.
- **Décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié** portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.
- **Décret n°2007-108 du 29 janvier 2007 modifié** fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux de 1^{ère} classe.
- **Arrêté ministériel du 29 janvier 2007** fixant la liste des options pour les concours d'adjoints techniques territoriaux de 1^{ère} classe en application de l'article 3 du décret n°2007-108 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux de 1^{ère} classe.

IV. L'organisation régionale

Les concours, comme l'examen professionnel, font l'objet d'une organisation conjointe par les trois centres de gestion de la région Ile-de-France, en convention, pour certaines spécialités et options, avec les centres de gestion de la région Centre-Val de Loire. Chaque centre de gestion assure l'organisation des options qui attirent un grand nombre de candidats, en revanche, les options plus « rares » en nombre de candidats sont organisées par un seul centre de gestion pour le compte des autres. Les trois centres de gestion franciliens se sont ainsi réparti l'organisation de **31 options**

Le centre interdépartemental de gestion de la petite couronne a quant à lui ouvert **13 options** dans **4 spécialités** et sur deux voies accès (externe, interne).

Détail du nombre de postes ouverts par spécialités et options mutualisées :

SPÉCIALITÉS ET OPTIONS OUVERTES EN ILE-DE-FRANCE	Nombre de postes ouverts			Centre(s) de gestion organisateur(s)
	Concours externe	Concours interne	Total	
Spécialité « Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers »				
Peintre, poseur de revêtements muraux *	7	4	11	CDG 77
Installation, entretien et maintenance des installations sanitaires et thermiques (plombier) *	44	29	73	CIG GC
Menuisier *	15	10	25	CIG PC
Ouvrier en VRD *	17	11	28	CIG PC
Agent d'exploitation de la voirie publique	96	91	187	CIG PC / CIG GC / CDG 77
Ouvrier d'entretien des équipements sportifs *	66	44	110	CIG PC
Maintenance des bâtiments (agent polyvalent)	119	77	196	CIG PC / CIG GC / CDG 77
Serrurier, feronnier *	7	4	11	CIG PC
TOTAL	371	270	641	
Spécialité « Espaces naturels, espaces verts »				
Productions de plantes : pépinières et plantes à massif, floriculture*	17	11	28	CDG 77
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	117	77	194	CIG PC / CIG GC / CDG 77
TOTAL	134	88	222	
Spécialité « Mécanique, électromécanique »				
Mécanicien hydraulique *	7	4	11	CIG GC
Électrotechnicien, électromécanicien* / Électrotechnicien (maintenance de matériel électronique)	22	14	36	CIG GC
Installation et maintenance des équipements électriques *	23	14	37	CIG GC
TOTAL	52	32	84	
Spécialité « Restauration »				
Cuisinier *	74	49	123	CIG GC
Restauration collective : liaison chaude, liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire)	332	221	553	CIG PC / CIG GC / CDG 77
TOTAL	406	270	676	

Spécialité « Environnement, hygiène »				
Propreté urbaine, collecte des déchets *	78	52	130	CIG PC
Qualité de l'eau *	17	11	28	CIG PC
Entretien des piscines *	30	19	49	CIG GC
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	221	147	368	CIG PC / CIG GC / CDG 77
Maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration *	21	14	35	CIG PC
Agent d'assainissement *	36	24	60	CIG PC
TOTAL	403	267	670	
Spécialité « Communication spectacle »				
Agent polyvalent du spectacle *	8	4	12	CDG 77
TOTAL	8	4	12	
Spécialité « Logistique, sécurité »				
Magasinier*	35	22	57	CDG 77
Surveillance, télésurveillance, gardiennage *	58	38	96	CIG GC
TOTAL	93	60	153	
Spécialité « Conduite de véhicules »				
Conduite de véhicules poids lourds *	22	14	36	CIG GC
Conduite de véhicules des transports en commun *	15	9	24	CIG GC
Conduite d'engins de travaux public *	18	12	30	CIG GC
Conduite de véhicules légers (catégories tourisme et utilitaires légers) *	20	13	33	CIG GC
TOTAL	75	48	123	
TOTAL GÉNÉRAL	1542	1039	2581	

*Options conventionnées entre les centres de gestion de la région Ile-de-France

Examen professionnel : spécialités et options mutualisées

SPÉCIALITÉS ET OPTIONS OUVERTES EN ILE-DE-FRANCE	CENTRE(S) DE GESTION ORGANISATEUR(S)
Spécialité "Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers"	
Peintre, poseur de revêtements muraux *	CDG 77
Installation, entretien et maintenance des installations sanitaires et thermiques (plombier) *	CIG GC
Menuisier *	CIG PC
Ouvrier en VRD *	CIG PC
Agent d'exploitation de la voirie publique	CIG PC / CIG GC / CDG 77
Ouvrier d'entretien des équipements sportifs *	CIG PC
Maintenance des bâtiments (agent polyvalent)	CIG PC / CIG GC / CDG 77
Serrurier, ferronnier *	CIG PC
Spécialité "Espaces naturels, espaces verts"	
Productions de plantes : pépinières et plantes à massif, floriculture *	CDG 77
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	CIG PC / CIG GC / CDG 77
Spécialité "Mécanique, électromécanique"	
Mécanicien hydraulique *	CIG GC
Électrotechnicien, électromécanicien / Électronicien (maintenance de matériel électronique) *	CIG GC
Installation et maintenance des équipements électriques *	CIG GC

Spécialité "Restauration"	
Cuisinier *	CIG GC
Restauration collective : liaison chaude, liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire)	CIG PC / CIG GC / CDG 77
Spécialité "Environnement, hygiène"	
Propreté urbaine, collecte des déchets *	CIG PC
Qualité de l'eau *	CIG PC
Entretien des piscines	CIG GC
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	CIG PC / CIG GC / CDG 77
Maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration *	CIG PC
Agent d'assainissement *	CIG PC
Spécialité "Communication spectacle"	
Agent polyvalent du spectacle *	CDG 77
Spécialité "Logistique, sécurité"	
Magasinier *	CDG 77
Surveillance, télésurveillance, gardiennage *	CIG GC
Spécialité "Conduite de véhicules"	
Conduite de véhicules poids lourds *	CIG GC
Conduite de véhicules de transports en commun *	CIG GC
Conduite d'engins de travaux publics *	CIG GC
Conduite de véhicules légers (catégories tourisme et utilitaires légers) *	CIG GC

* options conventionnées entre les centres de gestion de la région Ile-de-France, un seul organisateur

V. Les conditions d'admission à concourir

a) Le concours externe sur titres avec épreuves :

Le concours externe sur titres avec épreuves est ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme à finalité professionnelle, classé au moins au niveau 3 du cadre national de la certification professionnelle (B.E.P., C.A.P., Brevet) ou d'une qualification reconnue comme équivalente, obtenus dans la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Sont dispensés de la condition de diplôme :

- les mères et pères d'au moins trois enfants qu'ils élèvent ou ont élevés effectivement,
- les sportifs de haut niveau figurant sur la liste publiée l'année du concours par le Ministre chargé des Sports.

Demande d'équivalence de diplômes :

Peuvent se présenter au concours, sous réserve de remplir les conditions générales de recrutement, les candidats qui justifient de qualifications au moins équivalentes attestées :

- par un diplôme ou autre titre de formation délivré en France ou dans un autre Etat membre de la communauté européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen,
- par un autre diplôme ou titre sanctionnant une formation ou par toute attestation prouvant que le candidat a accompli avec succès un cycle d'études au moins équivalent à celui sanctionné par le diplôme requis,
- par l'expérience professionnelle.

Un candidat a concouru au titre de l'équivalence de diplôme.

b) Le concours interne

Le concours interne sur épreuves est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale.

Les candidats doivent justifier, **au 1^{er} janvier de l'année du concours, d'un an au moins de services publics effectifs.**

Le concours interne est également ouvert aux candidats qui justifient d'une durée de services accomplis dans une administration, un organisme ou un établissement d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France dont les missions sont comparables à celles des administrations et des établissements publics dans lesquels les fonctionnaires civils mentionnés à l'article 2 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 précitée exercent leurs fonctions, et qui ont, le cas échéant, reçu dans l'un de ces Etats une formation équivalente à celle requise par les statuts particuliers pour l'accès aux cadres d'emplois considérés.

c) L'examen professionnel

L'examen professionnel est ouvert aux adjoints techniques ayant atteint le 4^{ème} échelon du grade d'adjoint technique et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

L'élaboration des sujets

Les sujets des épreuves d'admissibilité étaient identiques pour les trois centres de gestion franciliens. Elaborées par les services pédagogiques, les propositions de sujets ont été soumises aux présidents de jury réunis en conférence. L'épreuve d'admissibilité a été organisée aux mêmes dates et heures par les trois centres de gestion.

VI. Les principales données comparées des sessions 2022 et 2024

Pour mémoire, les données de la session 2022 en quelques chiffres

SESSION 2022														
Externe								Interne						
Options	Postes	Inscrits	Présent à l'épreuve écrite	Seuils	Admissibles	Seuils	Admis	Postes	Inscrits	Présent à l'épreuve écrite	Seuils	Admissibles	Seuils	Admis
Bâtiments, travaux publics, voirie et réseaux divers														
Maçon, ouvrier du béton	8	8	7	8,00	4	11,07	4	5	5	1	8,00	Aucun candidat		
Ouvrier en VRD	9	1	1	8,00	Aucun candidat			6	6	5	8,00	3	10,33	2
Agent d'exploitation de la voirie publique	15	5	2	8,00	1	12,20	1	10	23	21	8,00	13	10,13	10
Ouvrier d'entretien des équipements sportifs	18	1	0	8,00	Aucun candidat			12	7	6	8,00	2	14,63	1
Maintenance des bâtiments (agent polyvalent)	30	12	7	8,00	5	11,55	2	20	24	16	8,00	11	13,42	7
Dessinateur	5	1	1	8,00	1	12,89	1	3	4	1	8,00	Aucun candidat		
Serrurier - Ferronnier	5	1	0	8,00	Aucun candidat			3	5	3	8,00	2	14,42	2
Total	90	29	18		11	--	8	59	74	53		31	--	22
Espaces naturels espaces verts														
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	19	19	14	8,00	11	10,29	10	12	45	34	8,00	28	11,83	17
Restauration														
Cuisinier	14	3	3	8,00	1	11,05	1	9	4	3	8,00	2	12,92	2
Restauration collective, liaison chaude, liaison froide	129	11	7	8,00	4	11,41	3	85	40	32	8,00	12	10,02	10
Total	143	14	10	--	5	--	4	94	44	35	--	14	--	12
Environnement, hygiène														
Propreté urbaine, collecte des déchets	12	3	1	8,00	Aucun candidat			8	23	18	8,00	6	14,53	5
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	120	9	4	8,00	1	10,66	1	80	59	43	8,00	5	12,46	4
Maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration	9	1	1	8,00	Aucun candidat			6	2	1	8,00	Aucun candidat		
total	141	13	6	--	1	--	1	94	84	62		11	--	9
Communication spectacle														
Agent polyvalent du spectacle	6	6	3	8,00	2	11,14	2	3	9	6	8,00	5	14,33	4
Logistique, sécurité														
Surveillance, Télésurveillance, gardiennage	15	14	8	8,00	3	10,00	Aucun admis	10	43	28	8,00	9	10,36	8
Total général	414	96	59	8,00	33	--	25	272	299	218	8,00	98	--	72

SESSION 2022						
EXAMEN PROFESSIONNEL						
Options	Inscrits	Présent à l'épreuve écrite	Admissibles	Présent à l'épreuve pratique	Seuils	Admis
Bâtiments, travaux publics, voirie et réseaux divers						
Maçon, ouvrier du béton	1	1	1	1	10	1
Ouvrier en VRD/Paveur	3	2	2	1	10	1
Agent d'exploitation de la voirie publique	6	6	4	4	10	4
Ouvrier d'entretien des équipements sportifs	2	0	0	Aucun candidat		
Maintenance des bâtiments (agent polyvalent)	5	3	3	3	10	2
Serrurier, feronnier	3	2	2	1	10	0
Total	20	14	12	10		8
Espaces naturels, espaces verts						
Employé polyvalent des espaces verts et naturels.	10	9	9	9	10	8
Restauration						
Cuisinier	0	0	0	Aucun candidat		
Restauration collective ; liaison chaude, liaison froide	27	23	23	23	10	22
Total	27	23	23	23		22
Environnement hygiène						
Propreté urbaine, collecte des déchets	10	7	7	4	10	4
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	36	24	23	22	10	20
Maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration	3	2	2	2	10	2
Total	49	33	32	28		26
Communication spectacle						
Agent polyvalent du spectacle	6	5	5	5	10	4
Logistique sécurité						
Surveillance, télésurveillance, gardiennage	1	0	0	Aucun candidat		
Total général	113	84	81	75	10	68

Pour la session 2024 :

SESSION 2024														
Externe								Interne						
Options	Postes	Inscrits	Présent à l'épreuve écrite	Seuils	Admissibles	Seuils	Admissibles	Postes	Inscrits	Présent à l'épreuve écrite	Seuils	Admissibles	Seuils	Admissibles
Bâtiments, travaux publics, voirie et réseaux divers														
Menuisier	15	5	5	8	3	10	3	10	15	11	8	3	10	2
Ouvrier en VRD	17	3	3	8	Aucun candidat			11	4	3	8	Aucun candidat		
Agent d'exploitation de la voirie publique	24	2	1	8	Aucun candidat			16	19	15	8	2	10	2
Ouvrier d'entretien des équipements sportifs	66	0	0	8	Aucun candidat			44	11	10	8	3	10	3
Maintenance des bâtiments (agent polyvalent)	48	11	7	8	3	10	2	32	29	22	8	14	10	12
Serrurier Ferronnier	7	6	3	8	3	10	3	4	5	5	8	4	10	4
Total	177	27	19	-	9		8	117	83	66	-	26		23
Espaces naturels espaces verts														
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	48	21	19	8	14	10	13	32	39	36	8	29	10	17
Restauration														
Restauration collective, liaison chaude, liaison froide	180	13	11	8	4	10	4	120	73	54	8	14	10	9
Environnement, hygiène														
Propreté urbaine, collecte des déchets	78	3	1	8	Aucun candidat			52	25	20	8	7	10	6
Maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration	21	0	0	8	Aucun candidat			14	1	1	8	1	10	1
Qualité de l'eau	17	1	0	8	Aucun candidat			11	2	2	8	2	10	1
Agent d'assainissement	36	6	5	8	5	10	5	24	12	10	8	8	10	6
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	144	8	4	8	2	10	1	96	79	58	8	17	10	14
total	296	18	10	--	7	--	6	197	119	91	--	35	--	28
Total général	701	79	59	--	34	--	31	466	314	247	--	104	--	77

SESSION 2024						
EXAMEN PROFESSIONNEL						
Options	Inscrits	Présent à l'épreuve écrite	Admissibles	Présent à l'épreuve pratique	Seuils	Admis
Bâtiments, travaux publics, voirie et réseaux divers						
Menuisier	3	3	3	1	10	1
Ouvrier en VRD	Aucun candidat					
Agent d'exploitation de la voirie publique	10	4	4	4	10	3
Ouvrier d'entretien des équipements sportifs	7	5	5	5	10	5
Maintenance des bâtiments (agent polyvalent)	20	16	16	16	10	15
Serrurier Feronnier	6	5	5	5	10	5
Total	46	33	33	31	--	29
Espaces naturels, espaces verts						
Employé polyvalent des espaces verts et naturels.	27	20	19	16	10	11
Restauration						
Restauration collective ; liaison chaude, liaison froide	49	30	27	25	10	21
Environnement hygiène						
Propreté urbaine, collecte des déchets	40	32	32	28	10	28
Maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration	Aucun candidat					
Qualité de l'eau	Aucun candidat					
Agent d'assainissement	2	2	2	1	10	1
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	49	38	35	32	10	30
Total	91	72	69	63	--	59
Total général	213	155	148	133	--	120

Le concours

Le nombre de candidats inscrit est le même sur les 2 années.

On constate une forte hausse du nombre de postes ouverts : 686 en 2022 contre 1 167 en 2024 soit + 70,12 %.

Le taux de réussite se maintient aux alentours des 26 %.

L'examen professionnel

Le nombre d'inscrits à la session 2024 a augmenté de 93,64 % par rapport à 2022.

En revanche, le taux de réussite passe de 61,82 % en 2022 à 56,34 % en 2024.

a) Profil des candidats présents aux épreuves écrites

Les concours

306 candidats se sont présentés à l'épreuve écrite d'admissibilité.

Comme souvent dans la filière technique, les candidats sont très majoritairement de sexe masculin, puisque l'on compte 191 hommes (62,4 % des présents) et 115 femmes (37,6 % des présents).

Un peu plus de 58,82 % des présents ont entre 20 et 40 ans, c'est en interne qu'ils sont les plus jeunes. Ils sont très majoritairement (85,62%) originaires d'Ile-de-France, les candidats domiciliés en petite couronne comptant pour 55,2 % des présents.

48 % des candidats présents ont un diplôme de niveau 3 et 29,1 % ont un baccalauréat.

150 candidats (49 %) déclarent s'être préparés de manière individuelle et 64 candidats (20,9 %) déclarent avoir suivi une formation dispensée par le CNFPT.

L'examen professionnel

155 candidats se sont présentés à l'épreuve écrite de l'examen professionnel d'avancement de grade (97 hommes et 58 femmes).

Les candidats de l'examen professionnel sont plus âgés : la part des 21-30 ans représente 18,70 % alors que les 41-50 ans représentent 33,5 % des candidats.

60 % des candidats ont un niveau 3 contre 21,94 % un niveau 4.

38,1 % des candidats déclarent n'avoir suivi aucune préparation, puis 36,8 % une préparation personnelle et seulement 22,6 % ont suivi une préparation au CNFPT.

b) Les épreuves d'admissibilité

La phase d'admissibilité comporte une unique épreuve écrite :

Pour les concours externe et interne, elle consiste en la vérification, au moyen d'une série de questions à réponses courtes ou de tableaux ou graphiques à constituer ou compléter, des connaissances théoriques de base du candidat dans la spécialité au titre de laquelle il concourt. (Durée : 1 heure, Coefficient : 2)

Pour l'examen professionnel, il s'agit d'une épreuve écrite à caractère professionnel, portant sur la spécialité choisie par le candidat lors de son inscription. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en 3 à 5 questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat.

Durée : 1 heure 30 ; coefficient 2

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'épreuve d'admissibilité entraîne l'élimination du candidat.

c) Les résultats de l'épreuve écrites des concours et de l'examen professionnel

Spécialités /options	Concours externe				Concours interne				Examen professionnel			
	Présents	Notes <5	Notes = ou > 10	Moyennes	Présents	Notes <5	Notes = ou > 10	Moyennes	Présents	Notes < 5	Notes = ou > 10	Moyennes
Bâtiments, travaux publics, voirie et réseaux divers												
Menuisier	5	0	3	9,29	11	1	3	8,20	3	0	2	11,13
Ouvrier en VRD	3	1	0	6,03	3	1	0	5,13	0	0	0	--
Agent d'exploitation de la voirie publique	1	1	0	1,26	15	6	1	5,80	4	0	2	9,72
Ouvrier d'entretien des équipements sportifs	0	0	0	--	10	0	0	7,05	5	0	3	11,05
Maintenance des bâtiments (agent polyvalent)	7	1	1	7,41	22	3	5	7,96	16	0	16	12,91
Serrurier, feronnier	3	0	2	11,96	5	0	2	9,74	5	0	4	12,23
Espaces naturels espaces verts												
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	19	2	10	9,76	36	1	19	10,04	20	1	11	10,88
Restauration												
Restauration collective, liaison froide, liaison chaude	11	1	2	7,56	54	21	6	6,04	30	3	17	10,14
Environnement, hygiène												
Propreté urbaine, collecte des déchets	1	0	0	7,51	20	4	4	7,33	32	0	23	11,36
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	4	0	1	9,49	58	15	6	6,52	38	3	17	9,96
Maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration	0	0	0	--	1	0	0	9,44	0	0	0	--
Qualité de l'eau	0	0	0	--	2	0	2	12,38	0	0	0	--
Agent d'assainissement	5	0	5	12,93	10	0	4	9,52	2	0	2	12,31

Remarques des correcteurs sur le niveau des candidats pour les concours et l'examen professionnel :

Forces	Points à améliorer
➤ Technique et connaissance métier ➤ Bonne volonté et motivation ➤ Pour certains : calcul et/ou connaissance hygiène/sécurité ➤ Spécifiquement pour l'examen : Restitution documentaire (mais attention au recopiage !)	➤ D'importantes lacunes en calcul ➤ Des connaissances techniques insuffisantes (métier et/ou hygiène/sécurité) ➤ Mauvaise compréhension des questions, en lien avec une lecture approximative ➤ Défaut d'implication qui se traduit par : - des efforts insuffisants pour chercher à répondre aux questions - des erreurs sur des questions simples - peu d'apports personnels ➤ Défauts de rédaction (orthographe, syntaxe, ...) ➤ Spécifiquement pour l'examen : capacité de reformulation et difficulté de lecture des documents
Conseils aux candidats	
Se préparer, se former, se renseigner ... - Travailler toutes les composantes de l'épreuve : fondamentaux techniques, calcul, hygiène/sécurité - Développer sa capacité de reformulation - S'entraîner à lire un dossier rapidement Gérer l'épreuve - Essayer de répondre à toutes les questions - Travailler la lecture de documents - Rédaction	

d) Les seuils d'admissibilité

Le jury, en fixant à **8,00** le seuil plancher de l'admissibilité (c'est-à-dire la note minimale requise pour être admissible), souhaite que l'exigence d'une préparation sérieuse, indispensable pour garantir la qualité des recrutements, soit clairement perçue.

Rappel des candidats admissibles

Concours externe	Concours interne	Examen professionnel
34 candidats admissibles avec un seuil plancher à 8.00	104 candidats admissibles avec un seuil plancher à 8.00	148 candidats autorisés à participer aux épreuves pratiques

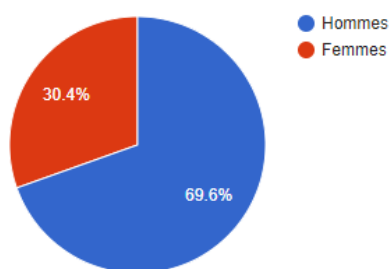
Le profil des candidats admissibles ou autorisés à se présenter à l'épreuve pratique

Répartition par âge et sexe

Tranches d'âge	Concours externe		Concours interne		Examen professionnel		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F
moins de 20	0	0	1	0	0	0	0	0
21 - 30	9	4	15	5	21	8	45	14
31 - 40	4	6	32	15	38	14	91	19
41 - 50	7	2	22	6	25	24	34	22
51 et plus	1	1	5	3	12	6	18	7
Total	21	13	75	29	96	52	192	94

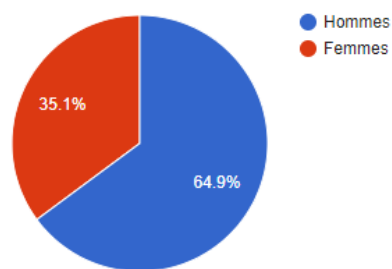
Concours

Répartition hommes / femmes



Examen professionnel

Répartition hommes / femmes

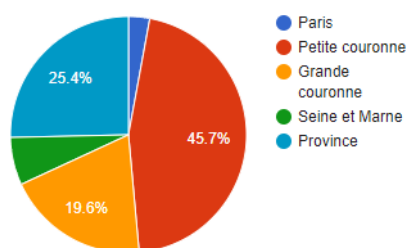


Origines géographiques

ORIGINE	Concours externe		Concours interne		Examen professionnel	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Paris	2	5.88 %	2	1.92 %	1	0,68 %
Petite couronne	16	47.06 %	47	45.19 %	87	58,78 %
Grande couronne	5	14.71 %	22	21.15 %	23	15,54 %
Seine et Marne	2	5.88 %	7	6.73 %	14	9,46 %
DOM-TOM	0	0.00 %	0	0.00 %	0	0,00 %
Province	9	26.47 %	26	25.00 %	23	15,54 %
Total	34	100.00 %	104	100.00 %	148	100.00 %

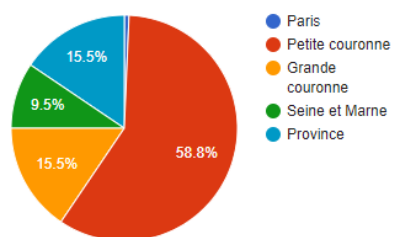
Concours

Origine géographique des candidats



Examen professionnel

Origine géographique des candidats



Pour les concours, 50% se sont formés personnellement et 23,9% des candidats ont eu recours au CNFPT.

Pour l'examen professionnel, 35,1% candidats se sont formés seuls et 23,6% au CNFPT.

VIII. L'admission

Pour le concours externe sur titres, la phase d'admission comporte deux épreuves :

1. Un Entretien dans l'option choisie par le candidat visant à apprécier les aptitudes et les connaissances du candidat ainsi que sa motivation à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois. (Durée 15mn – coefficient 2)

	Durée	Points
I – Motivation du candidat Posture, capacité d'échange et potentiel	3mn Tout au long	3 pts
II – Aptitude à exercer les missions : - Capacité au travail en équipe et relation au public - Connaissances professionnelles dans l'option	4mn 8mn	5 pts 12 pts

2. Une Interrogation orale destinée à vérifier les connaissances d'une part, en matière d'hygiène et de sécurité et, d'autre part, de l'environnement institutionnel et professionnel dans lequel le candidat est appelé à exercer ses fonctions. Durée 15 mn – Coeff. 2

	Durée	Points
I - Hygiène, sécurité et environnement	8mn	11 pts
II – Environnement institutionnel et professionnel	7mn	7 pts
Posture, capacité d'échange et potentiel	2 pts	

Pour le concours interne, la phase d'admission comprend deux épreuves, une épreuve pratique et un entretien avec le jury :

1. **Une épreuve pratique** dans l'option choisie par le candidat Une épreuve pratique dans l'option choisie par le candidat, lors de son inscription, au sein de la spécialité dans laquelle il concourt. Elle consiste en l'accomplissement d'une ou de plusieurs tâches se rapportant à la maîtrise des techniques et des instruments que l'exercice de cette option implique de façon courante. La durée de l'épreuve est fixée par le jury en fonction de l'option. Elle ne peut être inférieure à une heure ni excéder quatre heures. (Coefficient 3)
2. **Un entretien** portant sur l'expérience, les aptitudes et la motivation du candidat. Cet entretien a pour point de départ des questions portant sur les méthodes mises en œuvre par le candidat au cours de l'épreuve pratique, notamment en matière d'hygiène et de sécurité.

	Durée	Points
I – Questions à partir de l'épreuve pratique et Hygiène/sécurité	9 mn	10 pts
II – Expérience du candidat	3mn	4 pts
III – Connaissance de l'environnement territorial	3mn	4 pts
Posture, capacité d'échange, potentiel et motivation	2 pts	

Pour l'examen professionnel, la phase d'admission comprend une épreuve pratique :

Epreuve pratique dans l'option choisie par le candidat, lors de son inscription, au sein de la spécialité considérée et destinée à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions qui lui seront confiées. Elle comporte une mise en situation consistant en l'accomplissement d'une ou de plusieurs tâches se rapportant à la maîtrise des techniques et des instruments que l'exercice de cette option implique de façon courante. Cet exercice est complété de questions sur la manière dont le candidat conduit l'épreuve, ainsi que sur les règles applicables en matière d'hygiène et de sécurité. La durée de cette épreuve est fixée par le jury en fonction de l'option. Elle ne peut être inférieure à une heure ni excéder quatre heures (coefficient 3).

	Durée	Points
I- Questions à partir de l'épreuve pratique	5mn	3 pts
II – Notions professionnelles	5mn	3 pts
III – Hygiène et sécurité	5mn	4 pts

Bilan des épreuves pratiques :

Les épreuves pratiques, ont été organisées dans **12 options**, durant **15 jours** sur **9 lieux différents** :

- Le CDER la Courneuve pour 1 option
- Le Lycée Professionnel HENAFF à Bagnolet pour 2 options
- Le SIRESCO de Bobigny pour 1 option,
- Le CTM à Noisy le Sec pour 2 options
- Le CIG à Pantin pour 1 option,
- Le SIAAP à Colombes – 2 options
- Le GPSEA Mandres-les-Roses pour 1 option
- Le Lycée Denis Papin La Courneuve pour 1 option
- Le Gymnase Michel Thechi Pantin pour 1 option

Les résultats du concours externe par spécialités et options :

Spécialités / Options	Admis	Moyenne de l'épreuve orale (option)	Moyenne de l'entretien théorique (hygiène sécurité et environnement institutionnel)
Bâtiments, travaux publics, voirie et réseaux divers			
Menuisier	3	14,17	17,00
Ouvrier en VRD	Aucun candidat admissible		
Agent d'exploitation de la voirie publique	Aucun candidat admissible		
Ouvrier d'entretien des équipements sportifs	Aucun candidat admissible		
Maintenance des bâtiments (agent polyvalent)	2	12,58	14,33
Serrurier, Ferronnier	3	17,50	17,00
Espaces naturels espaces verts			
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	13	14,71	13,20
Restauration			
Restauration collective, liaison froide, liaison chaude (hygiène et sécurité alimentaire)	4	17,75	9,19
Environnement, hygiène			
Propreté urbaine, collecte des déchets	Aucun candidat admissible		
Qualité de l'eau	Aucun candidat admissible		
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	1	11,00	14,50
Maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration	Aucun candidat admissible		
Agent d'assainissement	5	16,60	12,60

Les résultats du concours interne par spécialités et options :

Spécialités / Options	Admis	Moyenne de l'épreuve pratique	Moyenne de l'entretien
Bâtiments, travaux publics, voirie et réseaux divers			
Menuisier	2	16,38	18,00
Ouvrier en VRD	Aucun candidat admissible		
Agent d'exploitation de la voirie publique	2	17,67	17,00
Ouvrier d'entretien des équipements sportifs	3	15,33	14 ,00
Maintenance des bâtiments (agent polyvalent)	12	16,00	13,31
Serrurier, Ferronnier	4	11,34	13,88
Espaces naturels espaces verts			
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	17	11,25	11,40
Restauration			
Restauration collective, liaison froide, liaison chaude (hygiène et sécurité alimentaire)	9	14,20	13,15
Environnement, hygiène			
Propreté urbaine, collecte des déchets	6	15,71	15,71
Qualité de l'eau	1	18,00	18,00
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	14	14,90	15,13
Maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration	1	16,67	14,00
Agent d'assainissement	6	15,93	15,50

Les résultats de l'examen professionnel par spécialités et options :

Spécialités / Options	Admis	Moyenne de l'épreuve pratique
Bâtiments, travaux publics, voirie et réseaux divers		
Menuisier	1	14,82
Ouvrier en VRD	Aucun candidat admissible	
Agent d'exploitation de la voirie publique	3	12,47
Ouvrier d'entretien des équipements sportifs	5	14,35
Maintenance des bâtiments (agent polyvalent)	15	15.39
Serrurier, Ferronnier	5	13,45
Espaces naturels espaces verts		
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	11	11,00
Restauration		
Restauration collective, liaison froide, liaison chaude (hygiène et sécurité alimentaire)	21	13,99
Environnement, hygiène		
Propreté urbaine, collecte des déchets	28	16,26
Qualité de l'eau	Aucun candidat admissible	
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	30	15.11
Maintenance des équipements de production d'eau et d'épuration	Aucun candidat admissible	
Agent d'assainissement	1	18,88

Forces	Axes de progression
- Des candidats bien préparés, qui ont fait un choix d'option adapté - Bonne technicité/connaissance métier qui se traduit dans les épreuves par : ⇒ La démonstration de capacités professionnelles ⇒ La valorisation de l'expérience ⇒ L'emploi du vocabulaire professionnel ⇒ En examen professionnel : maîtrise et choix des méthodes mises en œuvre, capacité d'adaptation, utilisation judicieuse du matériel mis à disposition, gestion du temps - Motivation / implication - Bonne posture durant l'entretien : élocution, formulation des réponses, rigueur, stress	- Beaucoup de candidats non préparés et/ou qui n'ont pas choisi la bonne option au regard de leur métier - Des carences techniques et pratiques qui ressortent au travers : ⇒ de lacunes sur des notions fondamentales de l'option (reconnaissance végétaux, techniques de nettoyage des locaux, ...) ⇒ d'incompréhensions des attendus de l'épreuve ⇒ du recours à des méthodes inadaptées ⇒ d'un vocabulaire technique déficient ⇒ d'une méconnaissance des bases en termes d'hygiène et sécurité (CST notamment) - Gestion de l'épreuve : temps, stress, manque d'initiative et de faculté d'adaptation - Sur la forme : expression et argumentation difficiles - Manque de curiosité
Conseils	
1. Choisir la bonne option (en se faisant éventuellement accompagner par sa collectivité) 2. Se préparer / se former aux différentes épreuves ⇒ Travailler notamment la culture territoriale 3. Parfaire sa technicité ⇒ Maîtriser les méthodes attendues dans l'option ⇒ Apprendre à « verbaliser » sa pratique 4. Aiguiser sa curiosité (cadrages, presse, collègues, ...) 5. Apprendre à gérer l'épreuve : temps, stress, lecture des consignes, utilisation du matériel, correction de ses erreurs en cours d'EP.	

VIII. CONCLUSION

Au terme de l'ensemble des opérations, de très nombreux postes ne pourront pas être pourvus en raison d'un niveau insuffisant des candidats (31 admis pour le concours externe et 77 admis pour le concours interne).

Le jury félicite tous les lauréats et encourage vivement ceux qui ont échoué à poursuivre leurs efforts, en se préparant sérieusement aux épreuves écrites, orales et pratiques et en tirant partie des notes de cadrages et des informations transmises dans les rapports des présidents de jurys, accessibles en ligne sur le site du CIG www.cig929394.fr.

En conclusion le Président du jury tient également à remercier les correcteurs, les examinateurs et les membres de jury de leur investissement et de leur disponibilité, qui ont permis le bon déroulement des épreuves.

Fait le 10 décembre 2024



Le Président du jury

Liakhat DJANY